

FG-ELEC
357 chemin du mas de garrit
46150 CRAYSSAC
flo.girard46093@gmail.com
N° TVA Intracommunautaire : FR24852768811
N° SIRET : 85276881100014
Code NAF : 4321A

Mr et Madame IGLESIAS
impasse de la gruiffiere
46090 PRADINES

FACTURE N° 24-07-17

Le mardi 2 juillet 2024

Référence	Désignation	Quantité	PU Vente	TVA	Montant HT	Image
	CHAMBRE	0,00	0,00 €	0,00	0,00 €	
	Prise de courant simple socle	3,00	90,00 €	10,00	243,00 €	
	Alimentation chauffage	1,00	120,00 €	10,00	108,00 €	
	SALLE DE BAIN	0,00	0,00 €	0,00	0,00 €	
	Simple allumage + 1 point lumineux	1,00	120,00 €	10,00	108,00 €	
	Prise de courant simple socle	1,00	90,00 €	10,00	81,00 €	
	PIECE VOUTEE	0,00	0,00 €	0,00	0,00 €	
	Simple allumage + 1 point lumineux	1,00	120,00 €	10,00	120,00 €	
	Prise de courant simple socle	1,00	90,00 €	10,00	90,00 €	
	Alimentation chauffage	1,00	120,00 €	10,00	120,00 €	
	BIBLIOTHEQUE	0,00	0,00 €	0,00	0,00 €	
	VA ET VIENT + 1 point lumineux en radio	1,00	230,00 €	10,00	207,00 €	
	BUANDERIE	0,00	0,00 €	0,00	0,00 €	
	Simple allumage + 1 point lumineux	1,00	120,00 €	10,00	108,00 €	
	EXTERIEUR	0,00	0,00 €	0,00	0,00 €	
	Simple allumage + 1 point lumineux	1,00	120,00 €	10,00	108,00 €	
	PRISE DE COURANT SIMPLE SOCLE ETANCHE	1,00	100,00 €	10,00	90,00 €	
	PROJECTEUR LED	1,00	70,00 €	10,00	63,00 €	

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Conformément à la loi 80.335 du 12 mai 1980, nous réservons la propriété des produits et marchandises, objets des présents débits, jusqu'au paiement de l'intégralité du prix et de ses accessoires. En cas de non paiement total ou partiel du prix de l'échéance pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, nous nous réservons la faculté, sans formalités, de reprendre matériellement possession de ces produits ou marchandises à vos frais, risques et périls. Pénalité de retard : 3 fois le taux d'intérêt légal après date échéance. Escompte pour règlement anticipé : 0% (sauf condition particulière définie dans les conditions de règlement) Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue en douzième alinéa de l'article L441-6 est fixé à 40 Euros en matière commerciale.

Référence	Désignation	Quantité	PU Vente	TVA	Montant HT	Image
	ALIMENTATION COFFRET RDC	1,00	485,00 €	10,00	436,50 €	
	COFFRET 6 modules + inter diff 63A	1,00	290,00 €	10,00	261,00 €	
	Frais de déplacement + accessoires	1,00	150,00 €	10,00	135,00 €	

Conditions de paiement :

- 100,00 % soit 2 506,35 € à payer le : 02/07/2024 (paiement comptant).

Total HT	2 278,50 €
TVA (10 %)	227,85 €
Total TTC	2 506,35 €

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Conformément à la loi 80.335 du 12 mai 1980, nous réservons la propriété des produits et marchandises, objets des présents débits, jusqu'au paiement de l'intégralité du prix et de ses accessoires. En cas de non paiement total ou partiel du prix de l'échéance pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, nous nous réservons la faculté, sans formalités, de reprendre matériellement possession de ces produits ou marchandises à vos frais, risques et périls. Pénalité de retard : 3 fois le taux d'intérêt légal après date échéance. Escompte pour règlement anticipé : 0% (sauf condition particulière définie dans les conditions de règlement) Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue en douzième alinéa de l'article L441-6 est fixé à 40 Euros en matière commerciale.